

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 JUILLET 2015

Appels et pouvoirs

Election du secrétaire de séance : **Joëlle CRELIER**

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à la majorité de 21 voix pour et 7 voix contre (1)

2015/4/1

Subvention à l'Association des Francas du Territoire de Belfort– Convention 2015-2017

Le conseil municipal s'est prononcé à la majorité par 21 voix et 7 abstentions (1) pour allouer à l'association des Francas pour l'année 2015 une subvention d'un montant identique à celui de l'année précédente, soit 385 404 €.

2015/4/2

Subventions aux associations

A l'unanimité, les élus ont décidé d'allouer une subvention à diverses associations :

200 € pour La Plongeotte

250 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Territoire de Belfort

1 500 € à l'Union des Commerçants et Artisans de Delle Joncherey Grandvillars

50 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle Louis Pergaud

2015/4/3

Tarifification périscolaire et restauration scolaire

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les tarifs des activités périscolaires et restauration scolaire pour l'année 2015.

2015/4/4

Ligne Belfort/Delle : mise en compatibilité des documents d'urbanisme

La commission d'enquête qui a remis son rapport et ses conclusions a émis un avis favorable
Le conseil municipal a également à l'unanimité donné un avis favorable pour les modifications du plan d'occupation des sols de la commune proposées au dossier de mise en compatibilité des documents d'urbanisme pour la réouverture de la ligne Belfort/Delle.

2015/4/5

Adhésion au service mutualisé du Droit des Sols de la Communauté de Communes

A compter du 1^{er} juillet 2015, les communes compétentes en Application du Droit des Sols qui appartiennent à un EPCI de plus de 10 000 habitants ne pourront plus bénéficier de la mise à disposition gratuites des services de l'Etat. Les élus se sont donc prononcés à l'unanimité pour adhérer au service instruction des autorisations liées au Droit des Sols mis en place par la Communauté de Communes du Sud Territoire.

2015/4/6

Appel à manifestation d'intérêt « revitalisation des bourgs-centres francs-comtois »

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de répondre de manière favorable à la proposition de la Région de contribuer à l'expérimentation visant à la revitalisation des bourgs-centres de Franche-Comté

2015/4/7

Règlement intérieur de la médiathèque

A l'unanimité, les élus ont adopté le règlement intérieur de la médiathèque ainsi que la charte informatique et la charte de prêt de la liseuse électronique.

2015/4/8

Règlement intérieur du multi accueil

Le règlement intérieur qui définit les conditions de fonctionnement et d'utilisation du multi-accueil a été adopté à l'unanimité

2015/4/9

Dénomination de rues

Différents aménagements urbains nécessitent de dénommer certaines voiries et les élus se sont prononcés à l'unanimité sur :

Rue des Chauffours pour accéder à la ZAC des Chauffours

Passage du Docteur REBOUD pour l'impasse qui de la rue St Nicolas permettra d'accéder aux logements situés à l'arrière de la maison médicale

Allée Lucie CHINI pour l'impasse qui depuis le faubourg de Montbéliard accèdera aux 13 logements construits faubourg de Montbéliard

2015/4/10

Vente du bâtiment du n°4 de la Grande Rue

Les élus ont décidé à l'unanimité de vendre le bâtiment principal et la cour arrière du n° 4 de la Grande rue à la société AGECCO Immobilier de Belfort pour un montant de 195 000 €. Le bâtiment annexe n'est pas compris dans la vente. Le projet étant la construction de 9 logements dans les étages et du maintien de cellules commerciales au rez-de-chaussée.

2015/4/11

Le conseil municipal a donné acte de la communication des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités locales :

- | | |
|------------|--|
| N° 08/2015 | Remboursements et souscriptions de deux emprunts auprès de la Banque Postale
- 383 000 € sur 66 trimestres, à taux fixe de 1.39%
- 216 000 € sur 49 trimestres, à taux fixe de 1.19% |
| N° 09/2015 | Signature de la convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle Jean Jaurès pour les associations utilisatrices |
| N° 10/2015 | Signature de la convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes pour les associations utilisatrices |
| N° 11/2015 | Signature de la convention de mise à disposition à titre gratuit du chalet pour les associations utilisatrices |
| N° 12/2015 | Signature de la convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux de la Maison des Remparts pour les associations utilisatrices |
| N° 13/2015 | Montant de la caution pour la mise à disposition des grilles d'exposition : 150 € + 7 € de caution par attache |
| N° 14/2015 | Signature contrat de bail, à compter du 1 ^{er} juin 2015, pour un logement F5, situé rue Eugène Claret pour un loyer mensuel de 605 € + contrat de bail pour un garage pour un montant mensuel de 44.04 € |
| N° 15/2015 | Cession d'un véhicule de type Peugeot 306 destiné à la destruction, à Monsieur GIRARD Georges, pour une montant de 100 euros. |
| N° 16/2015 | Cession à titre gratuit de 36 ouvrages de la Médiathèque à la Maison de Retraite « Les 4 Saisons », d'une valeur approximative de 680 euros |
| N° 17/2015 | Cession à titre gratuit de 96 ouvrages de la Médiathèque aux Restos du |

N° 18/2015 Cœur, d'une valeur approximative de 1 600 euros
Signature marché pour la mise en page de la revue municipale « Delle
Infos » avec la société AVANT MIDI de septembre 2015 à juin 2018
pour 600 € HT, par parution.
Signature marché pour l'impression de la revue municipale « Delle
Infos » avec la société ESTIMPRIM de septembre 2015 à juin 2018 pour
1 360 € HT, par parution

(1) Mmes Thomas, Barthoulot, Marchet et Mrs Gougeon, Rousse, Sambol et Furrer,

Le Maire